

Madame, Monsieur,

Votre enfant (lycéen, lycéenne ou étudiante) sera interne à la Résidence Clorivière l'année scolaire 2024 /2025.

Merci de bien vouloir nous retourner le dossier d'inscription ou de réinscription de votre enfant avant le 20 juillet à l'adresse : Lycée Campus Talensac (Internat - M. Sarzeaud) – 18 rue Talensac – BP10225 – 44002 NANTES cédex 1

Organisation de la rentrée

Les familles des lycéen(ne)s et étudiantes sont invitées à venir déposer les affaires des internes **le jeudi 29 août entre 12h et 18h** ou **le vendredi 30 août entre 15h et 19h**

Les familles n'auront pas accès à la résidence en dehors de ces créneaux.

Précision à noter : L'entrée des véhicules n'est pas autorisée dans la résidence et le stationnement minute ne peut se faire devant son entrée.

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 ou le mardi 3 septembre en fonction des classes.

Par conséquent **LA RENTREE A L'INTERNAT** se fera le **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024, à partir de 16h30** (horaire d'ouverture de l'internat) pour tous les élèves qui font leur rentrée le lundi 2/09. L'arrivée doit se faire avant 17h30.

Les élèves qui ont leur rentrée scolaire le mardi 3/09 peuvent faire leur rentrée à l'internat le lundi 2 ou le mardi 3/09 (nous le préciser).

Merci de nous envoyer un mail (*avant le 21 août*) à l'adresse internat@talensac.com en nous précisant :

- Le Nom - Prénom & Classe de votre enfant
- Le jour et l'heure du dépôt des affaires à l'internat (jeudi 29/08 ou vendredi 30/08)
- Le jour et l'heure de rentrée au lycée (Talensac ou autre établissement)

- Pour les élèves qui commencent le mardi 3/09, préciser si votre enfant arrivera le lundi soir ou le mardi soir, entre 16h30 et 17h30.

Nous vous souhaitons un bel été.

Cordialement

Marie Sarzeaud

Responsable du service éducatif
et de l'internat

Marie-Noëlle & Séverine

Coordinatrices de l'internat